



16 mai 2025

Convention citoyenne sur les rythmes des enfants : prendre en compte leurs intérêts avant tout

Les membres du **Réseau français des villes éducatrices (RFVE)** et de l'**Association nationale des directeurs et cadres de l'éducation des villes et des collectivités territoriales (ANDEV)** se soucient depuis de nombreuses années de la question des rythmes des vie des enfants et des jeunes. Nous prenons acte de l'annonce par le président de la République de la mise en place d'une convention citoyenne sur cette thématique et de l'apparition de ce sujet dans le débat public sur l'enfance et l'éducation. Compte-tenu de notre engagement constant en faveur d'une **meilleure prise en compte des rythmes des enfants et de leur intérêt supérieur**, nous participerons pleinement à cette convention citoyenne. Après des années de messages contradictoires, jusqu'à la suppression du Fonds de soutien aux activités périscolaires du budget 2025, nous espérons que les échanges permettront de prendre en compte avant tout l'intérêt des enfants, que ce soit sur la question de la qualité des apprentissages et de la **réduction des inégalités**, comme celle du **droit aux vacances** et aux loisirs. L'équilibre de vie des familles doit aussi être pris en considération, et notamment la question du travail des femmes.

Nous défendons une vision de l'éducation qui prenne en compte **tous les temps de l'enfant, dans leur continuité**. Le temps d'école doit être pensé en fonction des autres temps éducatifs que sont les pauses méridiennes, le périscolaire, les mercredis et les vacances. C'est pourquoi nos collectivités sont attachées à mettre en place des **projets éducatifs globaux**, qui permettent l'articulation des temps et leur cohérence. De nombreux acteurs et actrices autour de l'école participent de l'éducation des enfants. Les collectivités territoriales et notamment

les villes, en tant que premier acteur éducatif de leurs territoires et premier interlocuteur des familles, ne peuvent être exclues de ces réflexions. La place des associations d'éducation populaire comme partenaires éducatifs ne doit pas non plus être négligée

Enfin, cette réflexion ne doit pas venir masquer les autres enjeux de l'école aujourd'hui, tels que la question des **effectifs scolaires** qui sont toujours parmi les plus élevés d'Europe. Comme la plupart des acteurs et actrices éducatives, nous demandons que la baisse démographique permette les baisses d'effectifs sans suppressions de postes. L'état de la **santé scolaire** et les moyens de **l'accueil des enfants en situation de handicap** sont aussi des éléments centraux pour la qualité de l'éducation.

Contacts presse

Émilie Kuchel - présidente du RFVE - 06 69 96 53 12

Rozenn Merrien - présidente de l'ANDEV - 06 51 36 90 32